



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 08.10.2021

Numéro de publication: HR02-1005308795

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation VVR Architectes SA, Thônex, nouveau mgs Malnati Ghisalberti Sella Urbanistes Architectes SA

mgs Malnati Ghisalberti Sella Urbanistes Architectes SA

rue de Genève 122

1226 Thônex

Jusqu'ici

VVR Architectes SA

VVR Architectes SA, à Thônex, CHE-116.382.587 (FOSC du 13.11.2020, p. 0/1005022897). Fusion: reprise des actifs et passifs de Luc Malnati Architectes Urbanistes Sàrl, à Carouge (GE) (CHE-379.226.824), selon contrat de fusion du 16.07.2021 et bilan au 30.06.2021, présentant des actifs de CHF 427'021.10, des passifs envers les tiers de CHF 236'804.67, soit un actif net de CHF 190'216.43. La société reprenante détenant l'ensemble des parts sociales de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Nouvelle raison sociale: mgs Malnati Ghisalberti Sella Urbanistes Architectes SA. Nouveau but: l'exploitation d'un bureau d'urbanistes, d'architectes et d'expertises, ainsi que de planification urbaine et stratégique, opérationnalisation et direction des projets urbains, élaboration de démarches en vue de la mutation et de la requalification de quartiers durables, accompagnement des maîtres d'ouvrages, traitement de données numériques en vue de la conception de solutions spatialisées pour le pilotage du développement des quartiers, conception et réalisation architecturale et des espaces publics; la société pourra effectuer pour son propre compte ou pour le compte de tiers toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières en relation directe ou indirecte avec son but principal, en Suisse et à l'étranger, participer à des entreprises sous forme de consortium, procéder à l'ouverture de succursales en Suisse et à l'étranger et prendre des participations dans d'autres sociétés ayant un but analogue ou connexe au sien. La clause statutaire relative à reprise de biens envisagée à la constitution est abrogée conformément à l'art. 628 al. 4 CO. Nouveaux statuts du 16.07.2021. Degaudenzi Jean n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. L'administrateur Sella Moreno est nommé président. Malnati Luc, de Meyrin, à Veyrier, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Registre journalier no 24514 du 05.10.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 222, Date: 13.11.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève